

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

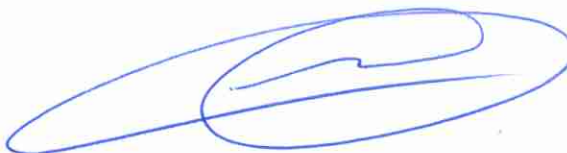
Numéro de gestion : 1988 B 00542 Numéro SIREN : 344 827 548 Nom ou dénomination : AUTO SOURCE

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2023 sous le numéro de dépôt 3777

COMPTES ANNUELS

SARL
AUTO SOURCE

Exercice clos le 31/03/2018

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'E' shape with a horizontal line through it.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 453	6 453		
Fonds commercial (1)	185 455		185 455	185 455
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	202 757		202 757	202 757
Constructions	1 415 718	1 090 035	325 683	398 866
Installations techniques, matériel et outillage industriels	181 869	149 029	32 840	48 827
Autres immobilisations corporelles	893 676	226 598	667 078	324 273
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 582		2 582	2 582
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 888 510	1 472 115	1 416 395	1 162 760
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	424 946		424 946	388 678
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	36 493		36 493	27 518
Autres créances	901 038		901 038	1 135 145
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	486 660		486 660	20 205
Charges constatées d'avance (3)	23 164		23 164	59 552
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 872 301		1 872 301	1 631 098
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 760 811	1 472 115	3 288 697	2 793 858
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	910 000	910 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 901	45 959
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	336 127	323 215
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	143 863	118 855
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 441 891	1 398 028
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	873 639	608 511
Emprunts et dettes diverses (3)	5 389	5 284
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682 890	576 641
Dettes fiscales et sociales	219 612	179 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 146	5 876
Autres dettes	38 129	20 005
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 846 806	1 395 830
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 288 697	2 793 858
(1) Dont à plus d'un an (a)	670 031	1 395 830
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 176 775	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 871 962		2 871 962	2 739 578
Production vendue (biens)	2 704		2 704	4 270
Production vendue (services)	450 752		450 752	433 199
Chiffre d'affaires net	3 325 417		3 325 417	3 177 047
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 972	3 232
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			6 626	13 593
Autres produits			45 132	38 883
Total produits d'exploitation (I)			3 380 147	3 232 754
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 729 106	1 680 269
Variations de stock			-36 268	-5 375
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			702 458	635 199
Impôts, taxes et versements assimilés			51 949	50 014
Salaires et traitements			436 423	392 990
Charges sociales			141 156	136 859
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			148 716	143 025
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			10 290	8 287
Total charges d'exploitation (II)			3 183 828	3 041 266
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			196 319	191 488
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			13 736	19 040
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 347	625
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			15 083	19 665
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 788	11 812
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			9 788	11 812
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			5 295	7 853
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			201 614	199 341

Compte de résultat - suite

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	18 759	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		1 989
Total produits exceptionnels (VII)	18 759	1 989
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18 759	1 989
Participation des salariés aux résultats (IX)	22 528	21 594
Impôts sur les bénéfices (X)	53 983	60 881
Total des produits (I+III+V+VII)	3 413 990	3 254 408
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 270 127	3 135 553
BENEFICE OU PERTE	143 863	118 855
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles générales

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) homologué par arrêté du 26 décembre 2016 à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

* Constructions : 10 à 50 ans

- * Agencements des constructions : 5 à 15 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 23 562 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	185 455			185 455
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 453			6 453
Immobilisations incorporelles	191 909			191 909
– Terrains	202 757			202 757
– Constructions sur sol propre	914 402			914 402
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	501 316			501 316
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	179 230	2 639		181 869
– Installations générales, agencements aménagements divers	400 644	399 713		800 356
– Matériel de transport	8 518			8 518
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 802			84 802
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 291 668	402 352		2 694 019
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	2 582			2 582
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 582			2 582
ACTIF IMMOBILISE	2 486 158	402 352		2 888 510

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		402 352		402 352
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		402 352		402 352
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	185 455
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	185 455

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 453			6 453
Immobilisations incorporelles	6 453			6 453
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	876 158	37 624		913 782
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	140 693	35 559		176 252
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	130 403	18 625		149 029
– Installations générales, agencements aménagements divers	104 503	48 138		152 642
– Matériel de transport	8 518			8 518
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 670	8 769		65 439
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 316 945	148 716		1 465 661
ACTIF IMMOBILISE	1 323 399	148 716		1 472 115

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	36 493	36 493	
Autres	901 038	901 038	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 164	23 164	
Total	960 695	960 695	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	74 556
Fourn Avoirs A Recevoir	13 816
Personnel – produits à recevoir	53
Charges sociales – produits à recev	2 499
Etat – produits à recevoir	17 539
Total	108 463

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	1 820,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	1 820,00

7

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	873 639	203 609	670 031	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5 389	5 389		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682 890	682 890		
Dettes fiscales et sociales	219 612	219 612		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 146	27 146		
Autres dettes (**)	38 129	38 129		
Produits constatés d'avance				
Total	1 846 806	1 176 775	670 031	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	390 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	124 890			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	22 090
Fourn Fact Non Parvenues Fg	57 736
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	19
Int.courus s/particip.salariés	37
Dettes provis. pr congés à payer	58 877
Dettes provis. pr partic. salariés	9 499
Dettes Prov Interressement	13 029
Personnel – autres charges à payer	20 227
Charges sociales s/congés à payer	20 013
Charges sociales – charges à payer	31 046
Etat – autres charges à payer	13 808
Total	246 380

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 547		
Achats Constates D Avance	9 617		
Total	23 164		

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2018
Ventes de marchandises	2 451 490
Prestations	873 927
TOTAL	3 325 417

Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	16	
Ouvriers		
Total	19	

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	11 297
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BPI sur un emprunt de 1 215 000.00 €	873 620
Autres engagements donnés	873 620
Total	884 917
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 297 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.



AUTO SOURCE
Société à responsabilité limitée au capital de 910 000 euros
Siège social : 181, rue d'Artois 45160 OLIVET
344 827 548 RCS ORLEANS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 SEPTEMBRE 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 143 862,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	143 862,55 euros
A la réserve légale	7 193,13 euros

Solde	136 669,42 euros
Prélèvement sur le compte "autres réserves"	63 330,58 euros
Le ramenant de 336 126,79 euros à 272 796,21 euros	

Total	200 000,00 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	200 000,00 euros
Soit 400,00 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 27 septembre 2018.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2015 : 100 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre

- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2016 : 200 000,00 euros, soit 400,00 euros par titre

- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2017 : 100 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre

- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

AUTO SOURCE

S.A.R.L. au capital de 910.000 €

181 rue d'Artois

45160 - OLIVET

RCS OLEANS 344 827 548

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2018

S.A.R.L. AUTO SOURCE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

A l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUTO SOURCE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AUTO SOURCE à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/04/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S.A.R.L. AUTO SOURCE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

S.A.R.L. AUTO SOURCE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Herblain, le 12 septembre 2018



Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
6, avenue Jacques Cartier, Saint-Herblain
Représenté par Christian PALVADEAU

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

S.A.R.L. AUTO SOURCE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

Cabinet Villaine et Associés
Commissaire aux Comptes

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	6 453	6 453		
Fonds commercial (1)	185 455		185 455	185 455
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	202 757		202 757	202 757
Constructions	1 415 718	1 090 035	325 683	398 866
Installations techniques, matériel et outillage industriels	181 869	149 029	32 840	48 827
Autres immobilisations corporelles	893 676	226 598	667 078	324 273
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 582		2 582	2 582
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 888 510	1 472 115	1 416 395	1 162 760
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	424 946		424 946	388 678
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	36 493		36 493	27 518
Autres créances	901 038		901 038	1 135 145
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	486 660		486 660	20 205
Charges constatées d'avance (3)	23 164		23 164	59 552
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 872 301		1 872 301	1 631 098
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 760 811	1 472 115	3 288 697	2 793 858
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

31 mars 2018 – 12 mois	SARL AUTO SOURCE	orcom
------------------------	------------------	--------------

Bilan passif

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	910 000	910 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 901	45 959
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	336 127	323 215
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	143 863	118 855
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 441 891	1 398 028
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	873 639	608 511
Emprunts et dettes diverses (3)	5 389	5 284
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682 890	576 641
Dettes fiscales et sociales	219 612	179 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 146	5 876
Autres dettes	38 129	20 005
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 846 806	1 395 830
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 288 697	2 793 858
(1) Dont à plus d'un an (a)	670 031	1 395 830
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 176 775	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

	France	Exportations	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	2 871 962		2 871 962	2 739 578
Production vendue (biens)	2 704		2 704	4 270
Production vendue (services)	450 752		450 752	433 199
Chiffre d'affaires net	3 325 417		3 325 417	3 177 047
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 972	3 232
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			6 626	13 593
Autres produits			45 132	38 883
Total produits d'exploitation (I)			3 380 147	3 232 754
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 729 106	1 680 269
Variations de stock			-36 268	-5 375
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			702 458	635 199
Impôts, taxes et versements assimilés			51 949	50 014
Salaires et traitements			436 423	392 990
Charges sociales			141 156	136 859
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			148 716	143 025
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			10 290	8 287
Total charges d'exploitation (II)			3 183 828	3 041 266
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			196 319	191 488
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			13 736	19 040
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 347	625
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			15 083	19 665
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 788	11 812
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			9 788	11 812
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			5 295	7 853
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			201 614	199 341

Compte de résultat - suite

Cabinet Villaine et Associés
Commissaire aux Comptes

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	18 759	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		1 989
Total produits exceptionnels (VII)	18 759	1 989
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18 759	1 989
Participation des salariés aux résultats (IX)	22 528	21 594
Impôts sur les bénéfices (X)	53 983	60 881
Total des produits (I+III+V+VII)	3 413 990	3 254 408
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 270 127	3 135 553
BENEFICE OU PERTE	143 863	118 855
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles générales

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) homologué par arrêté du 26 décembre 2016 à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

* Constructions : 10 à 50 ans

- * Agencements des constructions : 5 à 15 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

31 mars 2018 – 12 mois	SARL AUTO SOURCE	orcom
------------------------	------------------	--------------

*Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes*

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 23 562 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	185 455			185 455
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 453			6 453
Immobilisations incorporelles	191 909			191 909
– Terrains	202 757			202 757
– Constructions sur sol propre	914 402			914 402
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	501 316			501 316
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	179 230	2 639		181 869
– Installations générales, agencements aménagements divers	400 644	399 713		800 356
– Matériel de transport	8 518			8 518
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 802			84 802
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 291 668	402 352		2 694 019
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	2 582			2 582
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 582			2 582
ACTIF IMMOBILISE	2 486 158	402 352		2 888 510

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		402 352		402 352
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		402 352		402 352
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	185 455
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	185 455

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 453			6 453
Immobilisations incorporelles	6 453			6 453
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	876 158	37 624		913 782
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	140 693	35 559		176 252
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	130 403	18 625		149 029
– Installations générales, agencements aménagements divers	104 503	48 138		152 642
– Matériel de transport	8 518			8 518
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 670	8 769		65 439
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 316 945	148 716		1 465 661
ACTIF IMMOBILISE	1 323 399	148 716		1 472 115

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	36 493	36 493	
Autres	901 038	901 038	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 164	23 164	
Total	960 695	960 695	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	74 556
Fourn Avoirs A Recevoir	13 816
Personnel – produits à recevoir	53
Charges sociales – produits à recev	2 499
Etat – produits à recevoir	17 539
Total	108 463

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	1 820,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	1 820,00

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	873 639	203 609	670 031	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5 389	5 389		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682 890	682 890		
Dettes fiscales et sociales	219 612	219 612		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 146	27 146		
Autres dettes (**)	38 129	38 129		
Produits constatés d'avance				
Total	1 846 806	1 176 775	670 031	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	390 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	124 890			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	22 090
Fourn Fact Non Parvenues Fg	57 736
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	19
Int.courus s/particip.salariés	37
Dettes provis. pr congés à payer	58 877
Dettes provis. pr partic. salariés	9 499
Dettes Prov Interressement	13 029
Personnel – autres charges à payer	20 227
Charges sociales s/congés à payer	20 013
Charges sociales – charges à payer	31 046
Etat – autres charges à payer	13 808
Total	246 380

31 mars 2018 – 12 mois	SARL AUTO SOURCE	orcom
------------------------	------------------	--------------

*Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes*

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 547		
Achats Constates D Avance	9 617		
Total	23 164		

31 mars 2018 – 12 mois	SARL AUTO SOURCE	orcom
------------------------	------------------	--------------

*Cabinet Villaine et Associés
Commissaire aux Comptes*

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2018
Ventes de marchandises	2 451 490
Prestations	873 927
TOTAL	3 325 417

Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	16	
Ouvriers		
Total	19	

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	11 297
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce au profit de la BPI sur un emprunt de 1 215 000.00 €	873 620
Autres engagements donnés	873 620
Total	884 917
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

31 mars 2018 – 12 mois	SARL AUTO SOURCE	orcom
------------------------	------------------	--------------

*Cabinet Villain et Associés
Commissaire aux Comptes*

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 297 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.